

PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, le 25 SEPT 1933 1933

Direction de l'Administration et de la Police Générales

Monsieur le Commissaire de Police du Quartier Sceauf

Sous-Direction des Étrangers et Passeports

est prié de faire recueillir le plus promptement possible et transmettre, consignés sur le présent questionnaire, en regard des questions, des renseignements précis au sujet de

NATURALISATIONS

N°

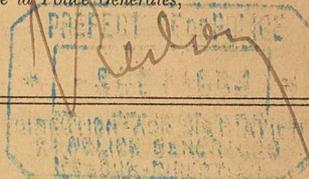
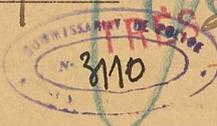
991071

M. Manouchian Kirak

demeurant ~~44 Avenue Jean Jaurès, Paris 12~~

POUR LE PRÉFET DE POLICE :

Le Chef du 4<sup>e</sup> Bureau de la Direction de l'Administration et de la Police Générales,



ÉTAT CIVIL

MARI

FEMME

(Si la femme est veuve, indiquer l'état civil du mari).

Nom Manouchian

Prénoms Kirak

Né à Adiaman

le 1/9/1906

de père (nationalité) arménienne

Profession menuisier

Domicile Alberville (Seine) Paris

Rue de la Carpe N° 10

Née à Neant

le Neant

ENFANTS MINEURS

1. Neant né le Neant à Neant

2. Neant né le Neant à Neant

3. Neant né le Neant à Neant

4. Neant né le Neant à Neant

5. Neant né le Neant à Neant

6. Neant né le Neant à Neant

Indiquer les noms, prénoms, dates et lieux de naissance :  
du père du postulant Manouchian, Kirak, décédé en  
de la mère du postulant Kassian, Kartanhi, décédé en  
du père de la postulante Neant  
de la mère de la postulante Neant

RENSEIGNEMENTS

Depuis quelle époque le postulant est-il arrivé en France? En France depuis le mois septembre 1924

Quelles sont les localités où il a résidé successivement, et pendant combien de temps? (Indiquer les adresses à Paris et en Province). La Seyne (Var) dans les baraque du chantier des constructions maritimes  
Wandres enrouon.

Adresses où il a résidé à l'Étranger avant son arrivée en France? 11, rue Figeau Paris XV, jusqu'en mai 1927, puis 80, rue Verjancet, avril 1929  
Ensuite 2, rue des Fossés St-Jacques, jusqu'au 24/12/31.

IMP. CHAIX (SUCC. B.) - 1102-33

900701933

7/4/30 - Paris, N° 7487  
du registre, feuillet 43.

Indiquer la date et les numéros d'im-  
matriculation (Loi du 8 août 1893) :  
mari . . . . .  
femme . . . . .

Indiquer les date et numéro de la  
carte d'identité ou du récépissé de  
demande { mari . . . . .  
          { ~~femme~~ . . . . .  
ainsi que le lieu de délivrance de cette  
pièce . . . . .

42. W. N° 3 29534 - cc. N° 491071.  
Paris, le 7/4/30, valable 1932/1933

Précédents

Sa conduite et sa moralité ont-elles  
donné lieu à quelques observations ?

*Inc. ST*

Jouit-il de la considération publique ?

Bons renseignements  
N'est pas noté aux sources  
judiciaires  
*oui*

S'il est né en France, pour quel motif  
n'a-t-il pas satisfait à la loi du recru-  
tement? . . . . .

"

A-t-il été omis sur les tableaux de  
recensement ou, appelé, a-t-il répudié  
sa qualité de Français? à quelle date? . . .

"

A-t-il satisfait à la loi militaire dans  
son pays d'origine? A quelle date?

*Non*

Y est-il retourné à cet effet? . . .

"

et lieu de la célébration du mariage  
et lieu du décès du conjoint. . . . .

"

des enfants mineurs? . . . . .

*Néant*

ont-ils souscrit en leur faveur une  
assurance pour leur assurer la qualité  
de Français (date et lieu)? . . . . .

"

ont-ils des enfants majeurs? . . . . .  
Indiquer leurs prénoms, la date et le  
lieu de leur naissance, ainsi que leur  
situation (le.)

"

ont-ils été nés en France, ont-ils servi  
dans l'armée française ou ont-ils souscrit  
une déclaration d'extranéité? . . . . .

"

Ont-ils satisfait à la loi militaire dans  
leur pays d'origine? . . . . .

"

Les enfants majeurs restés étrangers  
désirent-ils être naturalisés? . . . . .

"

En temps normal 3 fr. par jour, environ. Actuellement inscrit au chômage à Alforville sans travail

Situation de fortune

Que lui rapporte sa profession ? . . .

Gain des enfants résidant avec le postulant ? . . . . .

A-t-il personnellement de la fortune ?

Quel est le montant de son loyer, de sa patente et de ses contributions ? . . .

Si la femme a une profession distincte, que lui rapporte cette profession ? . . .

Quelles sont les charges du postulant ?

Le postulant s'engage-t-il à payer les droits (1.276 francs pour la naturalisation et 675 francs pour la réintégration) ? . .

Dans la négative quelle somme offre-t-il ? . . . . .

La somme offerte paraît-elle en rapport avec ses ressources ? . . . . .

11

Aucune à notre connaissance

150 fr. par mois - contributions ?

11

Néant

Néant

Néant

On peut lui accorder la plus large remise

Renseignements divers

Pour quel motif le postulant demande-t-il la naturalisation ? . . .

Quelle est son attitude politique ? . . .

Paraît-il avoir perdu tout esprit de retour dans son pays ? . . . . .

Quelles ont été ses occupations, son attitude, pendant la guerre 1914-1919. A-t-il rendu quelques services à la France ? . . . . .

Le postulant a-t-il encore ses père et mère ? . . . . .

Quelle est leur résidence ? . . . . .

Ont-ils la qualité de Français ? . . . . .

A-t-il des frères et des sœurs ? . . .

(Indiquer les prénoms, l'âge, la profession et le lieu de résidence de chacun d'eux.)

Carce qu'il est en France depuis neuf ans et qu'il veut être Français. Il tient à effectuer son service militaire.

On n'apprend pas qu'il s'en occupe.

Oui

Était en Turquie

Non

11

11

Un frère

Haik, 32 ans, manoeuvre 10, rue de la Carpe à Alforville (Seine)

Renseignements divers (suite)

Ont-ils la qualité de Français? . . .  
(Indiquer la date de l'acte qui leur a conféré cette qualité.)

Non  
"

Indiquer le cas échéant, leur attitude et leur rôle pendant la guerre de 1914-1919. . . . .

En Turquie

Le postulant parle-t-il notre langue?

oui

Sa femme parle-t-elle notre langue?

"

(Indiquer s'ils la parlent couramment ou non) . . . . .

couramment

Dans la négative, sont-ils susceptibles d'une assimilation rapide?

"

Quel est son degré d'assimilation à nos usages et à nos coutumes? . . . . .

à peu près assimilé

Vit-il dans un milieu exclusivement français?

Non

Quelles sont ses fréquentations? Les recherche-t-il parmi les étrangers ou parmi nos nationaux?

Parmi les devoirs (français et arméniens)

Les enfants sont-ils instruits dans une école française?

"

Le postulant paraît-il jouir d'une bonne santé?

oui

A-t-il des infirmités?

aucune à notre connaissance

Indiquer le degré d'instruction du pétitionnaire?

primaire

Sait-il lire et écrire le français?

oui

A-t-il des diplômes français?

Non

AVIS MOTIVÉ

tant sur la demande principale que sur la remise éventuelle des droits de sceau

Vu les bons renseignements recueillis, j'émet un avis favorable à la demande principale. En raison de la situation pécuniaire actuelle du demandeur, une forte remise pourrait éventuellement lui être accordée sur les droits.

Paris, le 2/10/1933



Le Commissaire de Police,

Coche